

Publié sur le site internet de la commune le .....

Le Maire

Frédéric VALLOS

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 001-210103479-20221212-2022107-DE

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2022-107

### Séance du 12 DECEMBRE 2022

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 16
Qui ont pris part à la délibération	: 18
Date de la Convocation	: 05/12/2022
Convocation affichée et diffusée le	: 05/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

**PRESENTS** : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

#### POUVOIRS

M. GAY Richard a donné pouvoir à M. Frédéric VALLOS

Mme GENEVOIS Annie a donné pouvoir à Mme Corinne MARTIN GAJAC

#### ABSENT EXCUSE

M. JACQUET Alain

Mme Sindy GONZALEZ a été nommée secrétaire de séance.

#### **Objet : Prise en charge Hôtel – Le Monde « allant vert »**

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et la mairie de Saint-Didier-de-Formans se sont associées pour organiser les 7, 8 et 9 octobre un week-end dédié au développement durable, le bien-nommé « *Le monde allant vert* ».

Samedi 8 octobre 2022 à 20h – concert « Le monde allant vert » - un spectacle de Marc Hévéa, coproduit par la commune de Saint-Didier-de Formans et la CCDSV.

Les musiciens ayant répété toute la semaine à la salle de fêtes communale ont été logés à l'Hôtel des Voyageurs à Trévoux.

A la demande de la Trésorerie il convient de prendre une délibération pour le paiement de la facture d'hôtel (nuitées + petits déjeuners) pour un montant de 1 309 €

Le Conseil Municipal après discussion, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à procéder au paiement de la facture de l'hôtel des voyageurs à Trévoux pour un montant de 1 309 €
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à Madame la Préfète de l'Ain.
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au SGC de Chatillon sur Chalaronne.

Ainsi fait et délibéré le 12 décembre 2022

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Frédéric VALLOS



La secrétaire de séance  
Sindy GONZALEZ